

# Pour l'avancement de la santé mentale

Un système adapté aux besoins des enfants et des jeunes

## Rapport d'étape de l'organisme responsable dans la région de Peel – Printemps 2017

### Énoncé de vision :

*Nous avons comme vision que l'Ontario soit un lieu où la santé mentale des enfants et des jeunes est reconnue comme un déterminant clé de la santé et du bien-être dans leur ensemble et où les enfants et les jeunes peuvent réaliser tout leur potentiel.*

**Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes**

### Objectif :

*Ensemble, nous transformerons l'expérience des enfants et des jeunes ayant des problèmes de santé mentale et de leurs familles, pour qu'ils sachent quels services de santé mentale de haute qualité sont offerts dans notre communauté, et comment accéder aux services de santé mentale et au soutien qui conviennent à leurs besoins.*

**Pour l'avancement de la santé mentale**

Cher partenaire communautaire,

L'année 2016-2017 a été une année marquante pour les prestataires des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes (SMEJ) dans la région de Peel. Collectivement, nous avons fait progresser les initiatives dans le cadre du plan *Pour l'avancement de la santé mentale* (PASM), le projet du gouvernement de l'Ontario visant la transformation du système de services SMEJ dans la province. Le présent rapport d'étape présente un résumé des réalisations dans l'exercice 2016-2017, et un survol des objectifs pour l'année à venir.

À titre d'organisme responsable pour la zone de services de Peel, le Peel Children's Centre (PCC) s'engage à fournir des mises à jour pertinentes et ponctuelles sur la transformation du système. Nous espérons que vous trouverez ce rapport utile. N'hésitez pas à nous envoyer un courriel à [PeelMOMH@peelcc.org](mailto:PeelMOMH@peelcc.org) si vous avez des suggestions ou des questions. Des informations sont également disponibles sur le site [ontario.ca/avancementsantementale](http://ontario.ca/avancementsantementale).

### Mises à jour sur les progrès dans la zone de services de Peel :

Le **Plan de prestation des services essentiels** (PPSE) est l'un des deux projets annuels dans le cadre de l'initiative PASM que le PCC en tant qu'organisme responsable soumet au ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ). Le PPSE fait le compte rendu et élabore les plans pour les initiatives prioritaires du système de prestation des services essentiels dans Peel. Il y a six prestataires de services essentiels (PSE) dans Peel : Associated Youth Services of Peel (AYSP); Nexus Youth Services (NYS); PCC; Rapport Youth & Family Services; et les cliniques de santé mentale pour les enfants et les adolescents de Trillium Health Partners (THP) et William Osler Health System (Osler).

#### PLAN DE PRESTATION DES SERVICES ESSENTIELS – Priorités, justification, progrès et prochaines étapes

Priorité #1 de la zone de services	Justification	Progrès en 2016-2017
<b>Mise en œuvre du modèle Réseau d'admission coordonnée de Peel (PCIN)</b>	Concrétise la nouvelle vision de l'admission coordonnée (Services de santé mentale des enfants et des jeunes) dans Peel. Le modèle PCIN est appuyé par tous les PSE et s'aligne sur les exigences du MSEJ en ce qui concerne l'accès/l'admission coordonnés.	<ul style="list-style-type: none"><li>Mis en œuvre un outil d'admission normalisé et fondé sur des preuves (outil d'évaluation interRAI) à l'échelle du PCIN, y compris la formation du personnel et les tests de compétence;</li><li>Ajusté les processus d'admission, procédures, formulaires et protocoles pour assurer l'alignement sur le nouvel outil et réduire les enregistrements en double</li><li>Élaboré un processus d'aiguillage communautaire</li><li>Complété la phase de recherche pour la création d'une image de marque (nom et identité) pour le PCIN</li></ul>

**Prochaines étapes pour 2017-2018 et au-delà :**

- Poursuivre la mise en œuvre du processus d'aiguillage communautaire avec les sources d'aiguillage primaires (par ex., conseils scolaires; services de protection de l'enfance) et étendre l'utilisation du processus d'aiguillage communautaire à d'autres secteurs
- Compléter l'établissement de l'image de marque du PCIN (concept créatif, éléments de la marque, produits et lancement) et élaborer une stratégie de communication pour une campagne de sensibilisation du public sur l'accès aux services SMEJ dans Peel
- Donner accès au personnel PCIN restant à EMHware, la nouvelle base commune de données cliniques
- Élaborer un mécanisme d'accès au PCIN pour les jeunes (faire un test pilote du mécanisme et amorcer la mise en œuvre)
- Étudier la mise en œuvre du Module d'admission centralisée d'EMHware

Priorité #2 de la zone de services	Justification	Progrès en 2016-2017
<p><b>Mise en œuvre d'un outil commun d'évaluation/de mesure des résultats (l'outil interRAI ChYMH) chez tous les PSE dans la zone de services de Peel</b></p>	<p>Fournira des données cliniques cohérentes dans toute la zone de services de Peel pour appuyer la planification, la prestation des services/l'alignement du programme, et la gestion de la performance, permettant aux PSE de Peel de démontrer l'impact de nos services et d'assurer que nos services SMEJ répondent aux besoins en matière de santé mentale des enfants et des jeunes que nous desservons.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Testé le personnel ayant complété leur formation</li> <li>• Déployé l'outil ChYMH à l'échelle de tous les PSE dans Peel</li> <li>• Créé des équipes composées de membres du personnel (par ex., Comité de mise en œuvre, Équipe de formation, groupes de travail) pour assurer un soutien continu à la mise en œuvre</li> <li>• Réalisé une formation sur l'outil ChYMH pour les membres du personnel (par ex., les psychiatres, psychologues, travailleurs à l'enfance et à la jeunesse, gestionnaires) qui n'utilisent pas l'outil mais doivent en comprendre l'utilisation</li> <li>• Participé à des communautés de pratique pour ceux qui utilisent l'ensemble d'outils interRAI</li> <li>• Examiné tous les composants de l'outil ChYMH pour évaluer leur utilité clinique et résoudre tous problèmes</li> <li>• Cartographié le processus pour compléter l'outil d'évaluation interRAI et l'outil ChYMH</li> </ul>

**Prochaines étapes pour 2017-2018 et au-delà :**

- Définir des stratégies pour une formation durable en interne sur l'outil ChYMH pour les nouveaux cliniciens dans Peel, de façon continue
- Compléter la formation sur l'utilisation de l'outil interRAI pour les groupes de personnel restants
- Développer des façons de partager les acquis sur la mise en œuvre
- Élaborer des communautés de pratique interRAI pour répondre aux besoins en matière de mise en œuvre
- Perfectionner des processus pour prendre en compte les transferts au niveau des programmes au sein des organismes et entre organismes
- Poursuivre les efforts d'intégration de l'outil ChYMH avec la base commune de données cliniques (EMHware)

Priorité #3 de la zone de services	Justification	Progrès en 2016-2017
<p><b>Mise en œuvre d'une base commune de données cliniques (EMHware) pour les quatre PSE de Peel basés dans la communauté</b></p>	<p>Fournira le moyen de stocker, protéger et faciliter l'analyse des données cliniques afin que les PSE de Peel puissent répondre aux objectifs PASM pour la planification, la prestation des services/l'alignement du</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminé les exigences spécifiques pour Peel</li> <li>• Développé l'interface utilisateur graphique</li> <li>• Programmé les menus déroulants/formulaires des données des cas/notes de contacts personnalisées</li> <li>• Conçu, codé, testé et approuvé les prototypes du Système d'informations cliniques</li> <li>• Identifié les données partagées à l'échelle des PSE</li> </ul>

	programme, et la gestion de la performance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transféré les données du PCC, de Nexus et d'AYSP sur EMHware</li> <li>• Formé le personnel sur l'utilisation de la nouvelle base de données</li> <li>• Trouvé des solutions aux problèmes de mise en œuvre</li> </ul>
--	--	--

**Prochaines étapes pour 2017-2018 et au-delà :**

- Donner accès à EMHware au quatrième PSE basé dans la communauté, Rapport Youth & Family Services (printemps 2017)
- Amorcer les discussions avec les deux PSE basés dans des hôpitaux (cliniques SMEJ à THP et Osler) au sujet de la construction de ponts dans l'infrastructure des données des systèmes d'informations cliniques des hôpitaux vers EMHware
- Construire et intégrer des services/programmes SMEJ additionnels dans EMHware, selon les cas
- Évaluer le potentiel de formulaires communs à l'échelle de tous les PSE

Priorité #4 de la zone de services	Justification	Progrès en 2016-2017
Élaboration et mise en œuvre d'un mécanisme de mobilisation des jeunes à l'échelle du système	S'aligne sur les attentes de l'initiative PASM. La mobilisation des jeunes est devenue l'un des principes directeurs des services parmi tous les PSE dans Peel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagé 5 jeunes bénévoles recherchistes pour faciliter 12 groupes de discussion à l'échelle de tous les PSE pour mettre en place les bases pour la mobilisation des jeunes dans Peel</li> <li>• Écrit des analyses FFPM (forces, faiblesses, possibilités, menaces/SWOT) pour chaque PSE, en se basant sur les informations ressorties des groupes de discussion</li> <li>• Un PSE a créé un Comité sur la mobilisation des jeunes</li> <li>• Avec nos jeunes bénévoles recherchistes, avons compilé une analyse du milieu et l'avons partagée avec les intervenants</li> <li>• Engagé un nouveau Coordonnateur responsable de la mobilisation des jeunes en utilisant un processus de participation des jeunes</li> <li>• En collaboration avec The New Mentality, planifié et livré le programme de formation <i>L'art de la mobilisation des jeunes</i> à plus de 70 membres du personnel et jeunes à l'échelle de tous les PSE dans Peel</li> </ul>

**Prochaines étapes pour 2017-2018 et au-delà :**

- Recruter de nouveaux membres parmi les jeunes pour former le Groupe de travail sur la mobilisation des jeunes (GTMJ/Youth Engagement Working Group/YEWG)
- En partenariat avec le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents (COE) et The New Mentality, fournir un programme complet de formation pour concilier la théorie et la pratique tout en fournissant une occasion de planification collaborative entre les jeunes et les PSE
- En collaboration avec le Groupe de travail sur la mobilisation des jeunes, les jeunes et autres champions, se réunir dans le cadre d'une séance de planification stratégique pour élaborer les valeurs et les objectifs spécifiques à la mobilisation des jeunes pour la zone de services de Peel
- Élaborer un cadre d'évaluation et travailler avec l'équipe d'évaluation du PCC pour établir un modèle logique et une théorie du changement
- Élaborer de nouvelles initiatives/stratégies liées à la mobilisation des jeunes chez les PSE individuels
- Être l'hôte d'un événement communautaire au cours duquel le personnel et les jeunes peuvent partager, apprendre et améliorer la mobilisation des jeunes au niveau des services de santé mentale dans Peel

Priorité #5 de la zone de services	Justification	Progrès en 2016-2017
<p><b>Élaboration et mise en œuvre d'un mécanisme de mobilisation des familles à l'échelle du système</b></p>	<p>S'aligne sur les attentes du programme PASM pour la mobilisation des familles. Les activités existantes connexes à la mobilisation des familles spécifiques aux organismes sont en voie d'être repensées dans une perspective communautaire, afin d'assurer la génération d'avantages pour Peel dans son ensemble.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formé un partenariat avec le COE et Parents for Children's Mental Health (PCMH) pour documenter l'initiative visant la mobilisation des familles dans Peel</li> <li>• Amorcé des programmes de sensibilisation auprès des familles PSE aux fins d'activités de mobilisation des familles</li> <li>• Tenu des entrevues avec des informateurs clés et des groupes de discussion avec des familles et des membres du personnel pour identifier les activités de mobilisation des familles et analyser la capacité d'élargir les activités de mobilisation des familles</li> <li>• Avec le COE et PCMH, planifié et fourni une formation pour 225 membres du personnel à l'échelle de tous les PSE pour bâtir une compréhension commune de la mobilisation des familles dans Peel</li> <li>• Élaboré un plan de travail pour la mobilisation des familles dans Peel, dans un cadre de gestion du changement</li> </ul>

**Prochaines étapes pour 2017-2018 et au-delà :**

- Compléter une analyse du milieu en utilisant les données recueillies dans le cadre des entrevues avec les informateurs clés et les groupes de discussion
- Écrire des rapports sommaires pour les familles et membres du personnel participant aux groupes de discussion/entrevues
- Définir les processus de sensibilisation aux fins de mobilisation des familles chez tous les PSE de Peel, par ex., pour les groupes de travail/comités
- Établir une base de données de membres de familles intéressés pour les activités futures de mobilisation des familles
- Avec PCMH, élaborer une stratégie de sensibilisation pour motiver les membres des familles à se joindre à des groupes de travail
- Établir un groupe de travail axé sur la mobilisation des familles, y compris les termes de référence et les conditions de recrutement, et tenir des réunions initiales
- Avec le groupe de travail axé sur la mobilisation des familles et PCMH, élaborer et communiquer une vision et une stratégie pour la mobilisation des familles dans Peel
- Créer des opportunités pour démontrer les pratiques liées à la mobilisation des familles à de multiples niveaux
- Commencer à élaborer un plan pour rehausser la capacité des PSE au niveau de la mobilisation des familles

Priorité #6 de la zone de services	Justification	Progrès en 2016-2017
<p><b>Révision des Services brefs dans la zone de services de Peel</b></p>	<p>Permettra de réaliser un alignement avec les lignes directrices et les exigences du programme du MSEJ, et d'optimiser la prestation des Services brefs/l'alignement du programme à l'échelle de tous les PSE dans Peel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conclu un contrat avec une consultante, Helen Mullen-Stark, pour appuyer la révision</li> <li>• Précisé la portée de la révision</li> <li>• Établi une équipe chargée du projet composée de membres des PSE qui fournissent des Services brefs</li> <li>• Rédigé un plan de projet</li> </ul>

**Prochaines étapes pour 2017-2018 et au-delà :**

- Partager le plan de projet avec la table de planification PSE et obtenir l'appui des cadres supérieurs des PSE

- Recruter des membres des familles/aidants pour faire partie de l'équipe chargée du projet, et confirmer des stratégies de mobilisation additionnelles auprès des jeunes, des familles et du personnel de première ligne
- Recueillir des données et des informations, réaliser des recherches et formuler l'état actuel des Services brefs
- Faire l'esquisse d'un nouveau modèle, la partager avec la table PSE et obtenir leur appui
- Identifier les problèmes opérationnels au niveau des modèles/de la prestation de services actuels
- Élaborer des recommandations visant à modifier la prestation des Services brefs
- Élaborer un plan de communication et une stratégie de mise en œuvre

Le PPSE a identifié une priorité émergente additionnelle, soit la **révision des Services de traitement intensif** dans Peel afin d'améliorer l'accès aux services et d'accroître leur efficacité et efficience. Étant donné que cette révision pourrait mener à des recommandations visant la modification de la prestation des services et/ou l'alignement du programme, elle nécessite l'approbation du MSEJ afin de pouvoir procéder. En présumant que le MSEJ accordera son appui à la révision, la plus grande partie de la révision des Services de traitement intensif devrait avoir lieu en 2018-2019, suivant la révision des Services brefs.

\* \* \*

L'initiative PASM exige également que les organismes responsables soumettent un **Plan communautaire de services de santé mentale (PCSSM)**. Alors que le PPSE est axé sur les priorités du secteur SMEJ, le PCSSM se concentre sur la collaboration avec d'autres secteurs (par ex., conseils scolaires, soins de santé, santé mentale des adultes, protection de l'enfance, justice pour les adolescents, services aux personnes ayant des déficiences intellectuelles, premières années, santé publique, services aux nouveaux arrivants, communautés de foi) qui fournissent des services/soutiens en matière de santé mentale aux enfants, aux jeunes et aux familles. Les deux plans dans Peel fonctionnent ensemble pour réaliser la vision et les objectifs du programme PASM dans notre zone de services.

PLAN COMMUNAUTAIRE DE SERVICES DE SANTÉ MENTALE – Priorités, justification, progrès et prochaines étapes		
Priorité #1 de la zone de services	Justification	Progrès
<p><b>Compléter le sommaire des services/programmes SMEJ fournis par les partenaires du système dans la zone de services de Peel</b></p>	<p>S'aligne sur l'exigence du MSEJ selon laquelle le PCSSM doit contenir un Sommaire des services des partenaires sectoriels. Le sommaire appuiera les efforts intersectoriels visant à coordonner et améliorer la planification, l'accès, la prestation et les chemins d'accès/transitions pour les services SMEJ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compilé un sommaire des services/programmes SMEJ dans les conseils scolaires</li> <li>• Créé un Groupe de travail sur l'inventaire des ressources communautaires (Community Asset Inventory Working Group) comprenant des représentants d'un large éventail de secteurs desservant les enfants et les jeunes dans Peel</li> <li>• Conclu un contrat avec la consultante Jane Fitzgerald (qui a aussi appuyé la deuxième priorité du PCSSM) pour diriger le groupe de travail</li> <li>• Élaboré la description du projet, les termes de référence et le plan de travail pour le groupe de travail</li> </ul>
<p><b>Prochaines étapes pour 2017-2018 et au-delà :</b></p> <p>Le Groupe de travail sur l'inventaire des ressources communautaires (Community Asset Inventory Working Group) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborera un modèle des ressources communautaires, aligné sur l'intensité du besoin et le cadre des services essentiels du MSEJ, et distribuera le modèle aux partenaires desservant les enfants et les jeunes afin qu'ils le complètent</li> <li>• Compiler et analysera l'inventaire des ressources communautaires</li> <li>• Partagera l'inventaire des ressources communautaires avec le Mécanisme de planification communautaire au complet</li> <li>• Déterminera les zones géographiques à incorporer pour la création de la carte des ressources communautaires</li> </ul>		

<ul style="list-style-type: none"> <li>Créera, produira et partagera une Carte des ressources communautaires (représentation visuelle et géographique de l'inventaire) à titre de ressource pour les efforts futurs dans le cadre du Mécanisme de planification communautaire.</li> </ul>		
Priorité #2 de la zone de services	Justification	Progrès en 2016-2017
<b>Compléter l'élaboration d'un Mécanisme de planification communautaire SMEJ pour la zone de services de Peel</b>	<p>S'aligne sur les attentes du programme PASM portant sur la création d'un Mécanisme de planification communautaire qui s'applique spécifiquement à la SMEJ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontré 100 partenaires communautaires en juin 2016 pour discuter des conclusions des consultations sectorielles jusqu'à présent, et pour obtenir une rétroaction sur le design du mécanisme de planification communautaire</li> <li>Élargi les consultations pour incorporer le secteur hospitalier</li> <li>Rédigé un sommaire des conclusions et recommandations dans un rapport, <i>Ensemble dans Peel</i>, et partagé le rapport avec les partenaires communautaires en janvier 2017. Le rapport recommandait un mécanisme semblable à un accordéon qui demeure petit (groupes de travail) quand il s'agit de tâches à accomplir, et qui s'élargit (impliquant le Mécanisme de planification communautaire au complet) lors des discussions plus étendues portant sur le système</li> <li>Créé le premier groupe de travail du Mécanisme de planification communautaire chargé de compiler l'inventaire des ressources communautaires (voir ci-dessus).</li> </ul>
<b>Prochaines étapes pour 2017-2018 et au-delà :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La prochaine réunion du Mécanisme de planification communautaire au complet est prévue pour le 26 juin 2017.</li> <li>Des groupes de travail futurs seront créés au besoin – par ex., pour travailler sur la nouvelle priorité de service PCSSM pour 2017-2018 (voir ci-dessous).</li> </ul>		
Nouvelle priorité pour la zone de services pour 2017-2018	Justification	Tâches à accomplir, 2017-2018
<b>Identifier et documenter les chemins d'accès entre/à l'échelle du secteur des services essentiels financés par le MSEJ et les secteurs des soins de santé et de l'éducation</b>	<p>Les secteurs des soins de santé, de l'éducation et de la SMEJ sont les principaux secteurs identifiés dans la Stratégie ontarienne globale de santé mentale. Une compréhension partagée des chemins d'accès à ces secteurs est le premier pas vers une collaboration améliorée au niveau des services parmi tous les partenaires sectoriels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir la portée du projet et élaborer ses termes de référence et un plan de travail</li> <li>Créer un Groupe de travail sur les chemins d'accès</li> <li>Identifier et documenter les chemins d'accès entre/à l'échelle de ces secteurs</li> <li>Identifier des occasions de clarifier ou de simplifier les chemins d'accès</li> <li>Faire rapport sur les conclusions et les recommandations du groupe de travail au Mécanisme de planification communautaire complet aux fins de discussion</li> <li>Identifier les priorités émergentes et les occasions à relever en 2018-2019</li> </ul>

### Mises à jour sur les progrès au niveau provincial :

Les activités au niveau provincial visant à faire avancer l'initiative de transformation PASM ont été intenses tout au long de 2016-2017. Humphrey Mitchell, Chef de la direction du PCC, a co-présidé le Consortium d'organismes responsables

en matière de SMEJ, représenté le Consortium à la Table de partenariat des organismes responsables/du MSEJ, et contribué à titre de membre aux groupes de travail « Allocations de financement », « Rôles et responsabilités » et « Gouvernance et opérations du Consortium ». Ceri Harnden et la docteure Kathy Sdao-Jarvie ont également contribué à l'échelle provinciale en tant que membres de la Communauté de pratique des organismes responsables.

- Beaucoup d'efforts ont été consacrés à la définition des **rôles et responsabilités** dans le cadre du PASM du MSEJ (bureaux corporatifs et régionaux), des organismes responsables et des Prestataires des services essentiels, et à l'élaboration des outils de responsabilisation applicables.
- Un nouveau **modèle d'allocation du financement** pour les services SMEJ a été élaboré en collaboration avec la population des enfants et des jeunes agissant comme principal moteur du modèle, en combinaison avec les indicateurs socio-économiques, la diversité et la ruralité. Le nouveau modèle d'allocation du financement, dont le déploiement est prévu au cours de l'exercice 2017-2018, sera bénéfique pour les zones de service à forte croissance telles que Peel.
- La nouvelle **Loi sur les services à l'enfance et à la famille** a été récemment adoptée. La formulation des règlements de la Loi, qui sont requis pour la mise en œuvre intégrale du PASM, sera maintenant amorcée. L'honorable Michael Coteau, ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse, a rencontré les membres des conseils d'administration des organismes responsables aux fins de consultation pour l'élaboration des règlements de la Loi qui se rapportent à l'initiative PASM.
- Les travaux ont progressé au niveau de la nouvelle **solution d'intelligence d'affaires (Business Intelligence)** SMEJ pour la réception et l'analyse des données portant sur les services des PSE partout en Ontario, afin de faciliter et de documenter la planification, l'élaboration des politiques et la prise de décisions à l'échelle de la province. La docteure Kathy Sdao-Jarvie est membre du groupe de travail se penchant sur les données/l'intelligence d'affaires.
- Le Consortium des organismes responsables, en partenariat avec le COE, a analysé les plans PASM soumis par tous les organismes responsables, et publié un **Rapport sur les priorités provinciales** pour éclairer et influencer les priorités provinciales de l'initiative PASM.

\* \* \* \* \*

À tous nos partenaires communautaires, nous vous remercions de votre appui du programme de transformation *Pour l'avancement de la santé mentale* dans Peel à mesure que nous travaillons à la réalisation de notre objectif d'établir des chemins d'accès plus faciles et visibles vers un système de services de haute qualité pour les enfants et les jeunes qui font face à des défis de santé mentale. En tant qu'organisme responsable, le Peel Children's Centre demeure engagé envers notre rôle dans l'édification d'un système provincial de santé mentale des enfants et des jeunes en collaboration avec les efforts coordonnés des ministères partenaires dans la Stratégie ontarienne globale de santé mentale.